

Communiqué de presse

Communiqué de presse

HARMONIE MUTUELLE ET LA FONDATION DE L'AVENIR REMETTENT LA BOURSE « HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER » 2012 : UNE NOUVELLE APPROCHE POUR TRAITER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Paris, le 21 septembre 2012 – Avec 860 000 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer en France - nombre qui devrait atteindre deux millions en 2020 ⁱ, ce trouble est devenu un enjeu médical, scientifique, social et économique majeur dans notre société.

La bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » créée par la Fondation de l'Avenir et Harmonie Mutuelle a pour vocation de soutenir l'avancée de la recherche médicale et soigner cette maladie. Cette année, les deux entités se mobilisent à nouveau le 21 septembre 2012, à l'occasion de la Journée Mondiale contre la maladie d'Alzheimer, pour attribuer la bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » au docteur Aurélie Mouton (INSERMⁱⁱ).

Le docteur Mouton récompensée pour sa recherche sur les troubles du comportement liés à la maladie

Née en 2010 du partenariat entre Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir, la bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » soutient des projets de recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Cet engagement est en cohésion avec les valeurs mutualistes d'Harmonie Mutuelle. L'absence de but lucratif de la mutuelle lui permet de réinvestir ses excédents au service de ses adhérents, de la solidarité et de la recherche médicale.

En 2011, le Professeur Guylène Page avait été récompensée pour son projet consistant à améliorer la protection des neurones par les propres cellules sanguines du patient.

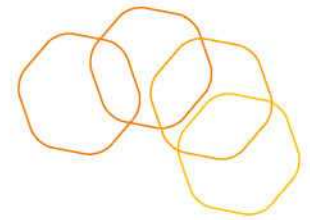
Cette année, la bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » est remise à un projet qui devrait permettre d'améliorer nos connaissances sur la neurobiologie de l'agressivité, qui reste l'un des aspects comportementaux de la maladie les plus difficiles à prendre en charge, afin de trouver de nouvelles cibles de traitement.

La bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » est attribuée, le 21 septembre 2012, au **docteur Aurélie Mouton, neurologue et chercheur dans l'unité U955 de l'INSERM**

Cette récompense lui permettra ainsi de démarrer une étude clinique afin de montrer par quels mécanismes la maladie peut augmenter l'agressivité.

Cette 3^{ème} bourse « *Harmonie Mutuelle Alzheimer* » est remise :

**le 21 septembre 2012 à 14h
à l'Académie nationale de chirurgieⁱⁱⁱ**



La maladie d'Alzheimer est la première cause de démence. Elle associe une détérioration cognitive et des troubles du comportement. Parmi ceux-ci, l'agressivité, définie comme un comportement qui menace ou qui porte atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique d'autrui, concerne un tiers des patients. L'agressivité est souvent associée à des déficits cognitifs sévères et une évolution grave imposant une institutionnalisation rapide, d'autant plus qu'elle alourdit considérablement le fardeau des aidants.

Plusieurs études ont étudié les mécanismes cérébraux de l'agressivité. Cependant, aucune étude ne s'est encore intéressée aux patients Alzheimer et il n'existe actuellement aucun traitement pour diminuer l'agressivité dans cette maladie.

Dans son projet, le docteur Mouton réalisera des examens d'imagerie cérébrale fonctionnelle à deux groupes de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer, un groupe de patients non agressifs et un groupe de patients montrant des comportements agressifs, afin de comparer l'activation des diverses structures cérébrales qui peuvent être impliquées dans ces comportements. Son hypothèse principale est que l'agressivité serait liée à un défaut des mécanismes d'inhibition motrice.

À propos d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle est issue du rapprochement des mutuelles Harmonie Mutualité, Prévadiès, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France qui ont acté définitivement, à l'unanimité lors de leurs Assemblées générales respectives de juin 2012, le processus de fusion dans lequel elles étaient engagées. Harmonie Mutuelle devient ainsi la 1^{re} mutuelle santé de France.

Elle représente :

- 4,5 millions de personnes protégées
- 35 000 entreprises adhérentes
- 4 300 collaborateurs
- Plus de 300 agences
- 2,3 milliards d'euros de cotisations santé

Sans intégrer ce nouvel acteur, la MNAM, la SMAR, la mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo conservent toute leur place au sein de l'Union Harmonie Mutuelles.

A propos de la Fondation de l'Avenir

Créée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique et reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir encourage et soutient la recherche médicale appliquée, passerelle indispensable entre la recherche fondamentale et l'application aux patients. Forte de ses 55 000 donateurs particuliers qui la soutiennent régulièrement et de ses partenaires mutualistes, la Fondation a financé depuis sa création plus de 800 projets de recherche avec des avancées majeures à son actif, comme la stimulation cérébrale profonde pour les malades atteints de Parkinson. La Fondation de l'Avenir dessine, avec des équipes de recherche majoritairement publiques, les pratiques médico-chirurgicales de demain. Restée fidèle à ses origines, elle travaille aussi étroitement avec les établissements de soins mutualistes pour développer l'innovation soignante pour les malades d'aujourd'hui.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelle - Agence Wellcom

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet

mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cs@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60

ⁱ Source : www.inserm.fr

ⁱⁱ Etablissement public de recherche à caractère scientifique et technologique

ⁱⁱⁱ "Les Cordeliers" - 15, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris

Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la Mutualité, est issue de la fusion des mutuelles Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, SPHERIA Val de France et les mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.